

# Briefing Presse

## 1. L'affaire en bref

The Farmer Case, c'est une affaire portée en justice par Hugues Falys, un paysan du Hainaut, qui poursuit TotalEnergies pour sa responsabilité dans le dérèglement climatique. Agriculteur-paysan depuis une trentaine d'années, Hugues subit de plein fouet les effets du dérèglement climatique. Il a enduré plusieurs événements climatiques extrêmes, dont des épisodes de vague de chaleur et de sécheresse. Résultat : des pertes importantes, un surcroît de travail, un stress permanent et une immense inquiétude pour les années à venir.

Hugues a donc décidé de poursuivre en justice une multinationale qui contribue au dérèglement climatique, TotalEnergies. Trois associations, la Ligue des droits humains, FIAN, et Greenpeace se sont jointes à cette action en justice pour mettre fin à l'impunité de la multinationale française. Hugues est aussi soutenu par une large coalition de la société civile belge et par la Coalition pour le climat et la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH).

## 2. Quels arguments ?

Il s'agit donc d'une action en responsabilité civile introduite devant le tribunal de l'entreprise de Tournai. L'agriculteur Hugues Falys et les trois ONG (Fian Belgique, Greenpeace et la Ligue des droits humains) accusent TotalEnergies de contribuer au dérèglement climatique et d'être responsable de ses conséquences et des dommages subis.

- TotalEnergies est [une des entreprises qui émet le plus de gaz à effet de serre au monde](#), elle compte [30 bombes climatiques](#) et 106 nouveaux projets d'extraction selon le site carbonbombs. TE se place en deuxième position du classement des compagnies reliées au plus grand nombre de projets d'extraction. Ces projets contreviennent aux recommandations de l'Agence internationale de l'énergie qui indiquait l'incompatibilité de ces projets avec l'Accord de Paris qui aura 10 ans en décembre prochain.
- TotalEnergies trompe également ses consommateur-rices en pratiquant du greenwashing dans ses communications: la multinationale vient d'ailleurs [d'être condamnée par la justice française](#) pour ces pratiques commerciales trompeuses.
- TotalEnergies a également entretenu délibérément le doute sur l'origine du dérèglement climatique, notamment pour contrer les premières politiques climatiques naissantes, au niveau européen comme au niveau international. La multinationale connaissait pourtant depuis les années 70 l'impact de ses activités sur le climat.



### 3. Quels objectifs ?

Cette action en justice poursuit trois objectifs :

- 1. La reconnaissance du dommage subi par Hugues sur sa ferme**
- 2. Contraindre TotalEnergies à sortir des énergies fossiles** en adoptant un plan de transition crédible qui consigne:
  - **L'arrêt immédiat** des investissements dans de nouveaux projets d'énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon).
  - **La baisse des émissions liées à la production et à la livraison d'énergies fossiles** de plus de 60 % pour 2030 vis-à-vis des niveaux de 2023.
  - Une **diminution de la production** de pétrole et de gaz de 75% d'ici 2040 par rapport à 2020.
- 3. Mettre fin à l'impunité de l'industrie des énergies fossiles**

Les multinationales doivent rendre des comptes pour les dommages qu'elles créent et participer financièrement à la transition. La justice est un levier pour faire changer ces pratiques et vu l'urgence climatique dans laquelle nous sommes.



#### L'AGENDA

- **19 novembre:** plaidoiries du Farmer Case
- **26 novembre:** plaidoiries de TotalEnergies
- **4 décembre (14h -17h30):** répliques du Farmer Case et de TotalEnergies
- **11 décembre (14h -17h30):** questions/réponses (sous réserve)